



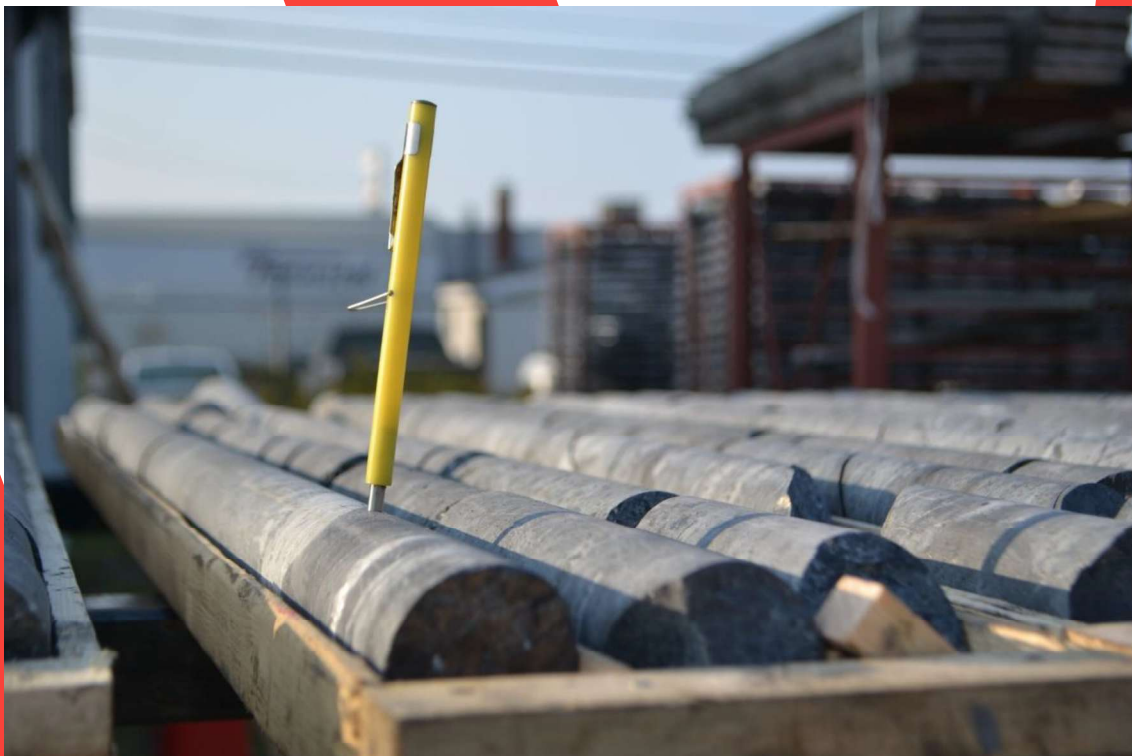
Voyager Metals inc.

## Projet minier Mont Sorcier

Ajustements apportés au projet depuis le dépôt de la description initiale de projet

17 mars 2026

Référence WSP : CA0045938-1375\_019\_M\_Rev1



---

# Distribution du document

---

**Voyager Metals inc.**

**Projet minier Mont Sorcier**

**Ajustements apportés au projet depuis le dépôt de la description initiale de projet**

17 mars 2026

Référence WSP : CA0045938-1375\_019\_M\_Rev1

## Préparé pour

Mme Amélie Dorion, gestionnaire, autorisations environnementales

Mme Suzann Méthot, conseillère sénior, responsabilité sociale et environnementale

Voyager Metals inc.

## Envoyé à

Agence d'évaluation d'impact du Canada, Gouvernement du Canada

Document préparé dans le cadre de l'évaluation d'impact réalisée par l'Agence –

Dossier 84616

## Préparé par

WSP CANADA INC.

2e étage

3535, boulevard L.-P.-Normand

Trois-Rivières (Québec) G9B 0G8

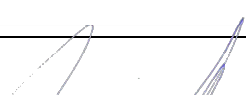
Canada

Téléphone : +1-819-375-1292

## Référence à citer

WSP. 2026. *Projet minier Mont Sorcier, Ajustements apportés au projet depuis le dépôt de la description initiale de projet*. Produit pour Voyager Metals inc.. Référence WSP : CA0045938-1375\_019\_M\_Rev1. 7 pages et annexe.

# Signatures

Contrôle de la qualité	Nom	Date	Signature
Préparé par :	Juliette Fournier, MMDD, B. Sc. Chargée de projet adjointe	2026-03-17	<Original signé par>
Révisé par :	Carl Martin, M. Sc., biol. Chargé de projet	2026-03-17	<Original signé par>
Approuvé par :	Jean-François Poulin, M. Sc., biol. Directeur de projet	2026-03-17	 <Original signé par>

---

# Table des matières

---

<b>1.</b>	<b>Mise en contexte .....</b>	<b>1</b>
<b>2.</b>	<b>Ajustements apportés aux renseignements sur le projet .....</b>	<b>1</b>
2.1	Infrastructures et opérations minières .....	1
2.2	Calendrier de réalisation du projet.....	6
	<b>Bibliographie.....</b>	<b>7</b>

---

## Tableaux

Tableau 1	Principaux ajustements apportés à la configuration du site minier, aux infrastructures ou aux activités projetées.....	2
Tableau 2	Principales étapes de réalisation du projet minier Mont Sorcier .....	6

---

## Cartes

Carte 1	Aperçu des installations minières.....	4
Carte 2	Aperçu de la voie ferrée projetée .....	5

---

## Annexe

Annexe A	Limitations	
----------	-------------	--

---

# 1. Mise en contexte

---

Le 29 mai 2023, Voyager Metals Inc. déposait à l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AÉIC) une description initiale de projet (DIP) pour son projet minier Mont Sorcier (WSP, 2023). Les lignes directrices individualisées relatives à l'étude d'impact de ce projet ont été publiées par l'AÉIC au Registre canadien d'évaluation d'impact le 19 septembre 2025.

Dans un contexte de progression du projet, d'optimisation de sa conception et d'intégration des renseignements issus des études techniques et des consultations, des écarts ont été identifiés entre le projet tel que décrit dans la DIP et les concepts développés à l'étape de l'ingénierie de faisabilité. Le présent document a pour objectif de présenter à l'AÉIC les principaux ajustements qui ont été apportés au projet. Il ne constitue pas une mise à jour de la DIP produite en 2023, mais traite uniquement de l'évolution des infrastructures et des opérations minières.

Dans tous les cas, les ajustements apportés ne modifient pas la nature du projet (infrastructures et exploitation), sa portée spatiale ou temporelle, sa classification en tant que projet désigné en vertu du *Règlement sur les activités concrètes* (DORS/2019-285), ni la portée de ses effets potentiels sur le milieu récepteur.

---

## 2. Ajustements apportés aux renseignements sur le projet

---

### 2.1 Infrastructures et opérations minières

Les principaux ajustements apportés à la configuration du site minier, aux infrastructures et aux opérations minières projetées sont présentés au tableau 1. Seuls les ajustements significatifs sont explicitement présentés à ce tableau. Par souci de clarté et d'allègement de ce document, les ajustements mineurs au projet ou les descriptions plus générales qui demeurent applicables au projet actuel ne sont pas repris dans ce tableau.

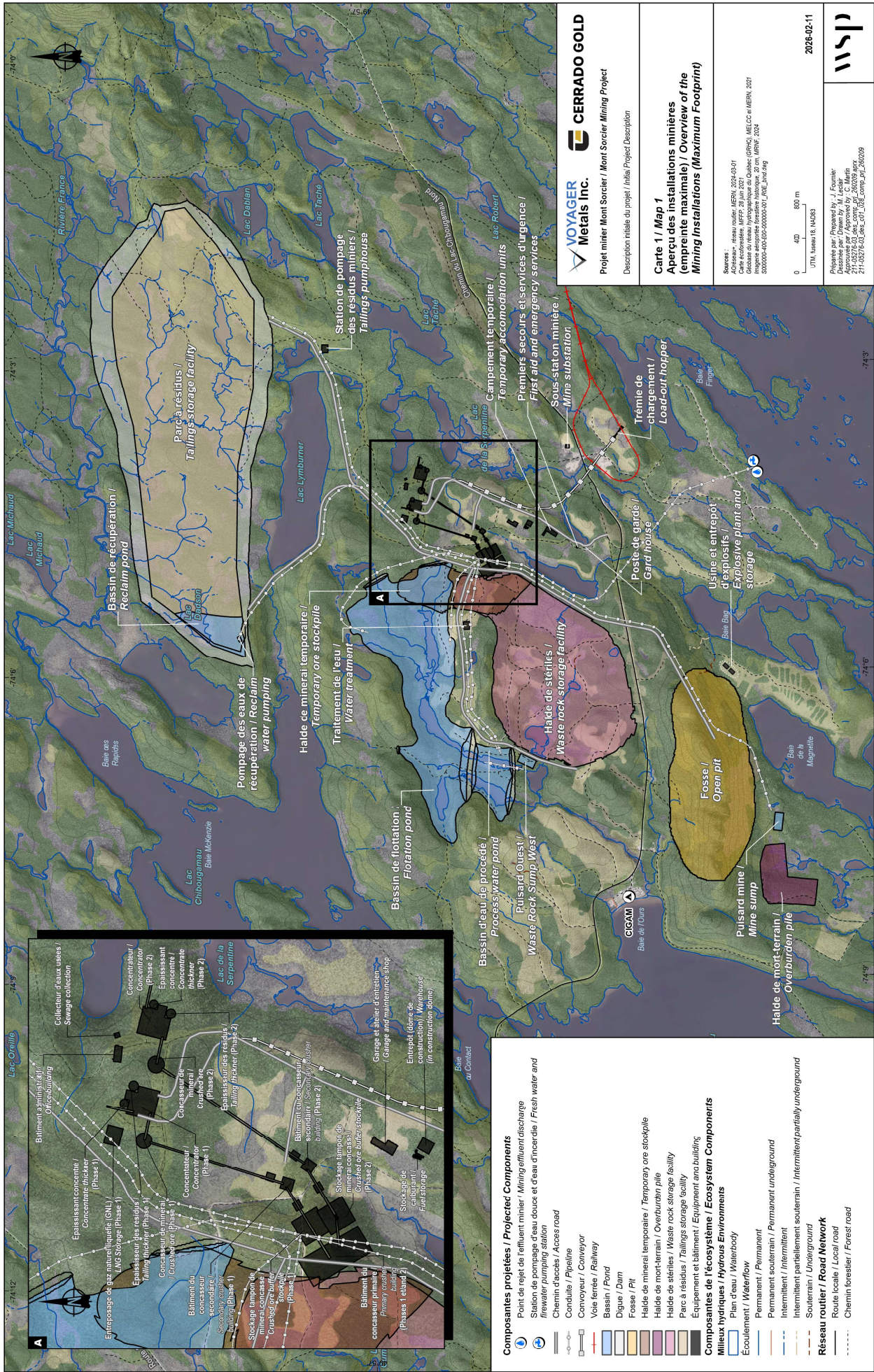
En appui aux éléments présentés au tableau 1, la carte 3 « Aperçu des installations minières » de la version de mai 2023 de la DIP, est remplacée par la carte 1 suivante, insérée à la suite du tableau 1 afin d'illustrer les ajustements apportés au projet. Une nouvelle carte présentant le tracé de l'option de voie ferrée retenue est également présentée (carte 2).

**Tableau 1 Principaux ajustements apportés à la configuration du site minier, aux infrastructures ou aux activités projetées**

Infrastructures ou activité	Caractéristiques de la description initiale de projet (mai 2023)	Caractéristiques actuelles
Type/Secteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Mines et minéraux, fer et vanadium.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Mines et minéraux, fer.</li> </ul>
Minerai exploité et capacité d'extraction	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Exploitation d'un gisement de fer (magnétite) auquel est associé du vanadium.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Exploitation d'un gisement de fer (magnétite).</li> <li>■ Capacité d'extraction maximale d'environ 33 500 000 millions de tonnes par année (Mtpa), pour une capacité quotidienne moyenne maximale d'environ 95 000 tonnes (t).</li> </ul>
Fosse	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Longueur longitudinale : un peu plus de 2 km, orientation est-ouest.</li> <li>■ Plan minier prévoyant l'extraction de : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ 341 Mt de minerai brut;</li> <li>■ 288 Mt de roche stérile.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Fosse déplacée vers l'est pour préserver une partie du paysage du mont Sorcier, en réponse aux préoccupations énoncées par le milieu, d'une longueur approximative de 2,5 km toujours orientée est-ouest.</li> <li>■ L'analyse des campagnes de forage 2025 est toujours en cours, laquelle permettra une mise à jour du plan minier et des quantités totales de minerai et stériles qui seront extraites de la fosse.</li> </ul>
Stériles miniers	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Entreposés par bancs dans deux haldes de stériles, l'une située au sud de la fosse et l'autre située au nord de la fosse.</li> <li>■ Entreposage d'un total de 288 Mt de roche stérile.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Entreposés par bancs dans une seule halde de stériles au nord de la fosse projetée, et déplacée vers l'est afin de répondre aux préoccupations liées au paysage et aux nuisances (émissions sonores, poussières, etc.)</li> <li>■ L'analyse des campagnes de forage 2025 est toujours en cours, laquelle permettra une mise à jour du plan minier et de la quantité de stériles qui sera extraite de la fosse et entreposée dans la halde.</li> </ul>
Usine de traitement du minerai et autres bâtiments et équipements industriels	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Une seule usine conçue pour produire du concentré de magnétite à un taux nominal de production de 5 Mtpa.</li> <li>■ Usine et autres bâtiments et équipements industriels localisés entre le parc à résidus (à l'est) et une halde à stériles (à l'ouest).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Deux usines de traitement du minerai (concentrateurs), construites en deux phases, pour une capacité totale de 8 Mtpa. Le taux nominal de production de concentré a été modifié pour adopter une approche d'exploitation progressive optimisant la faisabilité économique du projet :</li> <li>■ Concentrateur n° 1 (phase 1; années 1 à 3) : production de concentré d'une capacité de 4 Mtpa, sans circuit de flottation du soufre;</li> <li>■ Concentrateur n° 2 (phase 2; années 4 et suivantes) : ajout d'une seconde ligne de production parallèle d'une capacité de 4 Mtpa. Cette deuxième usine intègre, au besoin, un circuit de flottation du soufre pour le traitement du minerai de cette caractéristique.</li> <li>■ Usines et autres bâtiments et équipements industriels relocalisés du côté est du site minier, à l'est de la halde de stériles projetée, afin de répondre aux préoccupations liées au paysage et aux nuisances (émissions sonores, poussières, etc.).</li> </ul>
Halde de minerai temporaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Aucune halde de minerai n'était initialement prévue.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le minerai destiné au concentrateur n° 2 (phase 2; procédé avec circuit de flottation du soufre) extrait durant les années d'exploitation 1 à 3 sera temporairement entreposé sur une halde, en attente de la construction de cette usine. Cette halde ne sera plus utilisée, et son contenu sera progressivement traité dès que le concentrateur n° 2 sera en fonction.</li> </ul>
Résidus miniers	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Un seul parc à résidus minier, localisé au cœur du site, au sud-ouest du lac Lyburner.</li> <li>■ Entreposage de résidus en pulpe, transportés par conduite et disposés hydrauliquement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Deux sites distincts seront utilisés pour la gestion des résidus miniers : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les résidus miniers issus du procédé sans circuit de flottation du soufre seront entreposés et confinés dans un parc à résidus miniers localisé au nord du lac Lyburner afin de répondre aux préoccupations exprimées concernant la gestion des résidus miniers à proximité du lac Chibougamau. Ce site recevra des résidus épaissis (minimum 62 % de teneur en solides), transportés par conduite et disposés hydrauliquement.</li> <li>■ Les résidus miniers issus du circuit de flottation du soufre (concentrateur n° 2), seront entreposés au bassin de flottation, localisé au sud-ouest du lac Lyburner et au nord de la halde de stériles projetée. Ce site recevra des résidus à plus forte teneur en eau, transportés par conduite et disposés hydrauliquement.</li> </ul> </li> </ul>

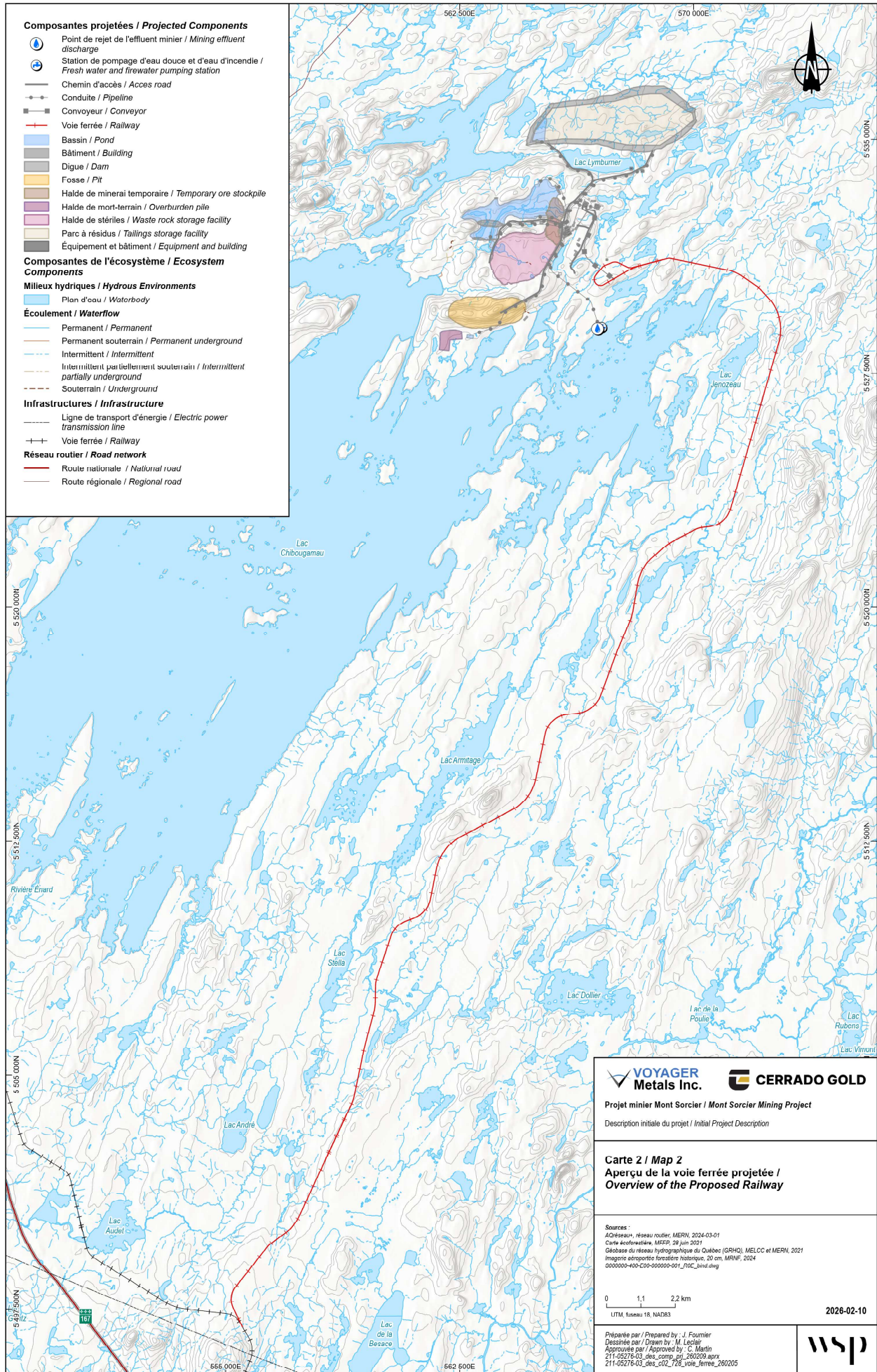
**Tableau 1 Principaux ajustements apportés à la configuration du site minier, aux infrastructures ou aux activités projetées (suite)**

Infrastructures ou activité	Caractéristiques de la description initiale de projet (mai 2023)	Caractéristiques actuelles
Gestion des eaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les équipements, infrastructures et structures de gestion des eaux étaient en cours de conception au moment de déposer la description initiale de projet. De façon générale, la gestion des eaux prévoyait :               <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Eaux issues du parc à résidus miniers : une station de pompage recircule l'eau vers l'usine de traitement du minerai pour être réutilisée dans le procédé de traitement du minerai. Les surplus d'eau sont envoyés vers une unité de traitement des eaux avant rejet à l'effluent final.</li> <li>■ Eaux de contact : les eaux de contact sont collectées, puis acheminées vers un bassin collecteur pour être réutilisées dans le procédé de traitement du minerai à l'usine ou pour être traitées et rejetées à l'effluent.</li> <li>■ Eaux d'exhaure : les eaux d'exhaure sont pompées et envoyées au bassin collecteur pour être utilisées dans le procédé de l'usine de traitement du minerai.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ La gestion de l'eau du site est toujours en cours de conception suivant les ajustements apportés au projet, mais s'oriente généralement de cette façon :               <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Eaux issues du parc à résidus miniers : les eaux qui se draineront du résidu épais déposé au parc à résidus miniers seront collectées dans un bassin de récupération entièrement circonscrit à l'intérieur du parc. Ces eaux seront recirculées vers le bassin d'eau de procédé pour réutilisation aux concentrateurs.</li> <li>■ Eaux issues du bassin de flottation : les eaux issues des résidus du circuit de flottation du souffre du concentrateur n° 2 seront accumulées dans le bassin de flottation. Si leur qualité le permet, ces eaux pourront être réutilisées aux concentrateurs, ou dirigées vers le traitement de l'eau pour être rejetées à l'effluent final.</li> <li>■ Eaux de contact : les eaux de contact se drainant de la halde de stériles, seront collectées par deux puisards, l'un du côté ouest et l'autre du côté est de la halde (puisard est non présenté sur la carte 1). Ces eaux seront dirigées vers le bassin d'eau de procédé pour réutilisation aux usines de traitement du minerai, ou dirigées vers le traitement de l'eau pour être rejetées à l'effluent final.</li> <li>■ Eaux d'exhaure : les eaux issues du dénoyage de la fosse seront collectées dans un puisard, réutilisées aux concentrateurs, ou dirigées vers le traitement de l'eau pour être rejetées à l'effluent final.</li> </ul> </li> </ul>
Effluent final	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Un effluent final, rejeté à l'une des deux options de milieu récepteur identifiées au document. Ces milieux récepteurs correspondent à deux cours d'eau de taille limitée, à faible capacité de dispersion.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Un seul effluent final, rejeté directement au lac Chibougamau dans sa portion nord-est. Après études, ce lac de grande taille possède une capacité de dispersion bien supérieure aux options envisagées initialement. L'effluent sera assujéti aux mêmes normes et critères de rejet.</li> </ul>
Prélèvement d'eau fraîche	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Une station de prélèvement d'eau fraîche localisée dans la bête nord du lac Chibougamau.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ La station de prélèvement d'eau fraîche a été relocalisée au lac Chibougamau, dans le secteur de l'effluent final projeté.</li> </ul>
Voie ferrée et transport ferroviaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le concentré sera déplacé de l'usine de traitement du minerai vers le point de chargement du transport ferroviaire par un système de convoyeur fermé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le déplacement vers l'est des usines de traitement du minerai réduit significativement la longueur du convoyeur requis pour le transfert du concentré vers le point de chargement du transport ferroviaire.</li> </ul>
Campement temporaire pour les travailleurs en période de construction	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Sans objet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Un campement temporaire sera aménagé au site minier projeté pour héberger les travailleurs durant la période de construction du projet. Ce campement sera désaffecté et le site sera réhabilité suivant la construction.</li> </ul>



- Composantes projetées / Projected Components**
- Point de rejet de effluent minier / Mining effluent discharge
  - Station de pompage d'eau douce et d'eau d'incoercite / Fresh water and firewater pumping station
  - Chemin d'accès / Access road
  - Conduite / Pipeline
  - Convoyeur / Conveyor
  - Voie ferrée / Railway
  - Bassin / Pond
  - Digue / Dam
  - Fosse / Pit
  - Halde de minerai temporaire / Temporary ore stockpile
  - Halde de mort-terrain / Overburden pile
  - Halde de stériles / Waste rock storage facility
  - Parc à résidus / Tailings storage facility
  - Équipement et bâtiment / Equipment and building
- Composantes de l'écosystème / Ecosystem Components**
- Milieux hydriques / Hydrous Environments
  - Plan d'eau / Waterbody
  - Ecoulement / Waterflow
  - Permanent / Permanent
  - Permanent souterrain / Permanent underground
  - Intermittent / Intermittent
  - Intermittent partiellement souterrain / Intermittent partially underground
  - Souterrain / Underground
- Réseau routier / Road Network**
- Route locale / Local road
  - Chemin forestier / Forest road

La précision des limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins d'ingénierie ou de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n'a été effectuée par un arpenteur géomètre. Boundaries and measurements shown on this document must not be used for engineering or land survey delineation. A land register analysis conducted by a land surveyor was not undertaken.



**Composantes projetées / Projected Components**

- Point de rejet de l'effluent minier / Mining effluent discharge
- Station de pompage d'eau douce et d'eau d'incendie / Fresh water and firewater pumping station
- Chemin d'accès / Access road
- Conduite / Pipeline
- Convoyeur / Conveyor
- Voie ferrée / Railway
- Bassin / Pond
- Bâtiment / Building
- Digue / Dam
- Fosse / Pit
- Halde de minerai temporaire / Temporary ore stockpile
- Halde de mort-terrain / Overburden pile
- Halde de stériles / Waste rock storage facility
- Parc à résidus / Tailings storage facility
- Équipement et bâtiment / Equipment and building

**Composantes de l'écosystème / Ecosystem components**

**Milieux hydriques / Hydrous Environments**

- Plan d'eau / Waterbody

**Écoulement / Waterflow**

- Permanent / Permanent
- Permanent souterrain / Permanent underground
- Intermittent / Intermittent
- Intermittent partiellement souterrain / Intermittent partially underground
- Souterrain / Underground

**Infrastructures / Infrastructure**

- Ligne de transport d'énergie / Electric power transmission line
- Voie ferrée / Railway

**Réseau routier / Road network**

- Route nationale / National road
- Route régionale / Regional road

**Projet minier Mont Sorcier / Mont Sorcier Mining Project**

Description initiale du projet / Initial Project Description

---

**Carte 2 / Map 2**  
**Aperçu de la voie ferrée projetée /**  
**Overview of the Proposed Railway**

---

Sources :  
 AQuéseau, réseau routier, MERN, 2024-03-01  
 Carte aéroforestière, MFRP, 28 juin 2021  
 Géobase du réseau hydrographique du Québec (GRHQ), MELCC et MERN, 2021  
 Imaginix aéroportée forestière historique, 20 cm, MRNF, 2024  
 0000000-400-C00-000000-001\_froc\_brid.dwg

UTM, fuseau 18, NAD83

**2026-02-10**

---

Préparée par / Prepared by : J. Fournier  
 Dessinée par / Drawn by : M. Leclerc  
 Approuvée par / Approved by : G. Martin  
 211-05278-03\_des\_comp\_pj\_280209.aprx  
 211-05278-03\_des\_comp\_pj\_280209\_voie\_ferree\_280205

La précision des limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins d'ingénierie ou de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n'a été effectuée par un arpenteur-géomètre. /  
 Boundary accuracy and measurements shown on this document are not intended for engineering or land delineation purposes. No land analysis has been performed by a land surveyor.

## 2.2 Calendrier de réalisation du projet

Le tableau 2 présente une mise à jour des principales étapes de réalisation du projet.

**Tableau 2 Principales étapes de réalisation du projet minier Mont Sorcier**

Étapes de réalisation	Calendrier initial (mai 2023)	Calendrier actuel
Étude économique préliminaire (par CSA)	2020	2020
Travaux d'inventaires terrain	2021-2023	2020-2026
Mise à jour de l'étude économique préliminaire (par DRA Global)	2022-2023	2022
Analyse de solutions de rechange pour l'entreposage de déchets miniers	2022-2023	2025-2026
Dépôt de la description initiale de projet aux autorités fédérales	2023	2023
Élaboration du plan de compensation pour l'habitat du poisson et des milieux humides	2023	2025-2026
Dépôt de l'étude de faisabilité	2023	2 <sup>e</sup> trimestre 2026
Dépôt de l'étude d'impact sur l'environnement (incluant le rapport d'analyse de solutions de rechange et le plan de compensation)	2024	1 <sup>er</sup> trimestre 2027
Début du processus d'inscription des plans d'eau et cours d'eau à l'Annexe 2 du REMMMD	2025	2027
Prise de décision des autorités réglementaires fédérales sur le décret modifiant l'Annexe 2 du REMMMD	2025	2027
Début des travaux de préparation du site et de construction	2026	Dès l'octroi des autorisations
Exploitation minière	2027-2048	2030-2050
Période de fermeture, de restauration et de réhabilitation du site	2048-2049	2050-2051

---

# Bibliographie

---

WSP. 2023. *Projet minier Mont Sorcier. Description initiale de projet*. Rapport produit pour Voyager Metals Inc. 161 pages et annexes.



# Annexe A

## Limitations



---

## Annexe A Limitations

---

WSP Canada Inc. (« WSP ») a préparé ce rapport uniquement pour son destinataire Voyager Metals inc., conformément à la convention de consultant convenue entre les parties. Advenant qu'une convention de consultant n'ait pas été exécutée, les parties conviennent que les Modalités générales à titre de consultant de WSP régiront leurs relations d'affaires, lesquelles vous ont été fournies avant la préparation de ce rapport.

Ce rapport est destiné à être utilisé dans son intégralité. Aucun extrait ne peut être considéré comme représentatif des résultats de l'évaluation.

Les conclusions présentées dans ce rapport sont basées sur le travail effectué par du personnel technique, entraîné et professionnel, conformément à leur interprétation raisonnable des pratiques d'ingénierie et techniques courantes et acceptées au moment où le travail a été effectué.

Le contenu et les opinions exprimées dans le présent rapport sont basés sur les observations et/ou les informations à la disposition de WSP au moment de sa préparation, en appliquant des techniques d'investigation et des méthodes d'analyse d'ingénierie conformes à celles habituellement utilisées par WSP et d'autres ingénieurs/techniciens travaillant dans des conditions similaires, et assujettis aux mêmes contraintes de temps, et aux mêmes contraintes financières et physiques applicables à ce type de projet.

WSP dénie et rejette toute obligation de mise à jour du rapport si, après la date du présent rapport, les conditions semblent différer considérablement de celles présentées dans ce rapport; cependant, WSP se réserve le droit de modifier ou de terminer ce rapport sur la base d'informations, de documents ou de preuves additionnels.

WSP ne fait aucune représentation relativement à la signification juridique de ses conclusions.

La divulgation de tout renseignement faisant partie du présent rapport relève uniquement de la responsabilité de son destinataire. Si un tiers utilise, se fie, ou prend des décisions ou des mesures basées sur ce rapport, ledit tiers en est le seul responsable. WSP n'accepte aucune responsabilité quant aux dommages que pourrait subir un tiers suivant l'utilisation de ce rapport ou quant aux dommages pouvant découler d'une décision ou mesure prise basée sur le présent rapport.

WSP a exécuté ses services offerts au destinataire de ce rapport conformément à la convention de consultant convenue entre les parties tout en exerçant le degré de prudence, de compétence et de diligence dont font habituellement preuve les membres de la même profession dans la prestation des mêmes services ou de services comparables à l'égard de projets de nature analogue dans des circonstances similaires. Il est entendu et convenu entre WSP et le



destinataire de ce rapport que WSP n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, de quelque nature que ce soit. Sans limiter la généralité de ce qui précède, WSP et le destinataire de ce rapport conviennent et comprennent que WSP ne fait aucune représentation ou garantie quant à la suffisance de sa portée de travail pour le but recherché par le destinataire de ce rapport.

En préparant ce rapport, WSP s'est fié de bonne foi à l'information fournie par des tiers, comme indiqué dans le rapport. WSP a raisonnablement présumé que les informations fournies étaient correctes et WSP ne peut donc être tenu responsable de l'exactitude ou de l'exhaustivité de ces informations.

Les bornes et les repères d'arpentage utilisés dans ce rapport servent principalement à établir les différences d'élévation relative entre les emplacements de prélèvement et/ou d'échantillonnage et ne peuvent servir à d'autres fins. Notamment, ils ne peuvent servir à des fins de nivelage, d'excavation, de construction, de planification, de développement, etc.

***[Si le rapport n'est pas transmis électroniquement, vous pouvez supprimer ce qui suit :]***

L'original du fichier électronique que nous vous transmettons sera conservé par WSP pour une période minimale de dix ans. WSP n'assume aucune responsabilité quant à l'intégrité du fichier qui vous est transmis et qui n'est plus sous le contrôle de WSP. Ainsi, WSP n'assume aucune responsabilité quant aux modifications faites au fichier électronique suivant sa transmission au destinataire.

Ces limitations sont considérées comme faisant partie intégrante du présent rapport.

wsp



wsp.com